

## Aide aux projets et formation dès aujourd'hui

Publié le 24 mars 2017



Michel Grall, des Maisons Manson, maître d'oeuvre du chantier, Philippe Ranchère, directeur de l'Adil 29, Gilles Barnet, chef du service Habitat-Logement, Perrig Goutteux, responsable technique de Soliha, Christiane Léon, conseillère municipale déléguée et François Giroto, conseiller communautaire délégué de la politique de l'habitat (de gauche à droite), lors de la visite de début de chantier de la maison située 24, rue Ange-de-Guernisac.

Dans le cadre de son programme local de l'habitat 2014-2019, Morlaix communauté a élaboré un programme d'intervention dans le parc privé ancien. Deux opérations programmées d'amélioration de l'habitat (Opah) ont été lancées en 2014. Dans un marché locatif en pleine évolution, l'Opah durable et solidaire et l'Opah copropriétés permettent aux propriétaires bailleurs d'adapter leur offre aux nouvelles attentes des candidats à la location : qualité des équipements, performances énergétiques, maîtrise du coût global...

### Mission d'information gratuite

Au travers de sa mission d'information gratuite du public sur l'ensemble des questions juridiques, fiscales et financières, relatives au logement et à l'habitat, l'Adil (Agence départementale d'information sur le logement) du Finistère renseigne les propriétaires et investisseurs potentiels, par le biais notamment de ses permanences d'information sur le logement. Une session de formation « Pour tout savoir sur l'investissement locatif » est proposée aujourd'hui et vendredi prochain, de 14 h à 17 h 30. Il y sera présenté le dispositif « Louez solidaire, on vous aide ! » qui permet de concilier rentabilité locative et solidarité grâce à une aide pour des logements à loyers maîtrisés avec ou sans travaux. Ce dispositif, associé à la Loi Cosse, permet un conventionnement offrant de réelles opportunités financières et fiscales.

### Une démarche environnementale

Une concrétisation de ce dispositif vient de démarrer dans le cadre d'un projet de rénovation d'un immeuble, situé au 24, rue Ange-de-Guernisac. Cette bâtisse du XVI<sup>e</sup> siècle comporte quatre étages et abrite cinq logements et un local commercial. Son propriétaire, la SCI Prigent2, souhaite concilier un projet économiquement viable avec une démarche environnementale et sociale. Les logements feront l'objet d'une réhabilitation profonde pour un montant des travaux qui atteint 320.000 € (117.000 € de subventions) avec un effort sur le renforcement de l'isolation thermique. L'immeuble, diagnostiqué par Soliha (ex-Pact-Arim), a révélé 63 points de dégradation et n'est plus aux normes d'habitabilité. François Giroto, conseiller délégué de la politique de l'habitat à Morlaix communauté a expliqué : « Nous produisons du logement social dans le domaine privé en accompagnant les propriétaires qui jouent le jeu en s'engageant à louer à loyer plafonné pendant au moins neuf ans ».

#### Contact

Tél. 02.98.15.32.32.

© Le Télégramme <http://www.letelegramme.fr/finistere/morlaix/habitat-aide-aux-projets-et-formation-des-aujourd-hui-24-03-2017-11447257.php#x133tl0xFAQuqejM.99>